

AR Prefecture

024-212401020-20251007-D93_25-DE
Reçu le 10/10/2025

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE L'ISLE EN PÉRIGORD

Rapport d'activité 2024





L'année 2024 a été une année d'action intense, marquée par l'implication constante de nos partenaires. La continuité de nos missions a permis de prolonger et d'approfondir les initiatives engagées les années précédentes.

Je vous félicite du chemin parcouru depuis 2020. Notre dynamique collective témoigne de notre engagement au service du territoire et des avancées réalisées.

Par où commencer ?

En cette fin d'année 2024, le **Schéma de Cohérence Territoriale** a amorcé une nouvelle étape en évoluant vers un SCoT "Climatisé", dont la modification sera finalisée en 2025.

Le dispositif d'aides aux entreprises, l'**Action Collective de Proximité** (ACP), lancé en septembre 2024, accompagnera une quarantaine de TPE dans leurs projets d'investissement d'ici 2027, contribuant ainsi activement au dynamisme de notre économie locale.

Le **Projet Alimentaire Territorial** et les **Fonds européens**, déployés depuis plusieurs années, démontrent toute leur pertinence et rayonnent désormais à l'échelle nationale. Cette reconnaissance conduit le Pays de l'Isle en Périgord à être régulièrement sollicité pour partager son expertise.

Je tiens également à souligner l'importance de notre OPAH'RR **Isle Renov** et de notre agrément Mon Accompagnateur Renov', qui renforcent la reconnaissance du Syndicat Mixte en tant qu'acteur clé du territoire. Ces dispositifs illustrent notre engagement à positionner le Pays de l'Isle en Périgord comme un acteur incontournable de la dynamique territoriale, capable de proposer, d'organiser et d'agir en faveur de la rénovation et de l'adaptation de l'habitat. Dans un contexte où la question du logement devient de plus en plus prégnante, ces actions répondent à un besoin croissant et essentiel pour notre territoire.

Enfin, nos partenariats locaux se renforcent, à l'image de notre collaboration avec l'ADEME, où nous avons été sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets **AVELO III**. Cette initiative vise à promouvoir le vélo comme un véritable moyen de transport pour les trajets du quotidien. Ces avancées confirment notre engagement collectif et notre capacité à innover, afin de favoriser un développement durable et équilibré de la mobilité quotidienne sur notre territoire.

Je tiens à remercier l'équipe administrative et technique du Pays de l'Isle en Périgord pour son implication sans faille, ainsi que l'ensemble des élus qui ont consacré temps et énergie au service du développement de notre territoire. Je remercie également nos partenaires, dont le soutien est indispensable à la réalisation de nos aspirations, et sans lesquels l'ingénierie de nos projets ne pourrait se concrétiser.

Nous poursuivrons l'année 2025 avec le même dynamisme !

Bonne lecture !

Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique

Cette année 2024, la revue de projet a été mise à jour grâce à une série de réunions d'actualisation avec les maires, où plus de 450 projets ont été réévalués. L'état d'avancement de ces projets a ainsi pu être ajusté afin de refléter la réalité du projet de territoire. Désormais réalisé en continu, ce travail permet d'assurer un suivi précis et d'accompagner efficacement les communes dans leurs initiatives de transition.

La territorialisation de la planification écologique – Résultat des COP

En octobre 2024, les premiers résultats de la Conférence des Parties (COP) Nouvelle-Aquitaine ont pu être présentés aux collectivités, donnant les leviers à mobiliser et les objectifs à atteindre pour la transition écologique.

Différentes thématiques ont pu être abordées comme la mobilité, l'habitat, l'environnement, l'agriculture et l'alimentation.

Depuis, les résultats ont pu être mis à disposition des collectivités pour consultation. Le travail au sein du Pays de l'Isle en Périgord, porteur du CRTE de la Vallée de l'Isle et du Ribéracois, a consisté à décliner ces éléments pour le territoire du CRTE et à les adapter au projet déjà en cours.

**LE CRTE C'EST
773 PROJETS
RECENSÉS**

**309 relevant de la transition écologique
119 relevant du développement économique
289 relevant de la cohésion sociale
56 transversaux**



Mise en place d'une **lettre d'information**, intitulée **la veille locale de la planification écologique** pour informer les collectivités des potentiels financements pour leurs projets, de la réalisation des projets inscrits au CRTE et des ressources inspirantes pour les élus et les techniciens.
3 numéros ont déjà pu être diffusés depuis mars

Exemples de projet

Construction d'un centre intercommunal de santé à Saint-Léon-sur-L'Isle

Construction du bâtiment à Saint-Léon prévoyant des locaux pour plusieurs personnels de santé avec un rayonnement intercommunal. Le coût des travaux a été soutenu en partie par les Fonds européens (33%), l'Etat (DETR 15%), la Région (15%) et le Département (14%). Les travaux avancent et son ouverture est estimée pour la mi-année 2025.

Rénovation des écoles sur la CC Isle et Crempse en Périgord en 4 phases

Conservation des bâtiments scolaires pour plus de 14 écoles de l'EPCI sur les 2 premières phases, prévoyant l'amélioration énergétique et l'accessibilité des enceintes scolaires.



Centre intercommunal de santé
Commune St Léon sur l'Isle



Rénovation thermique école
Commune Montagnac la Crempse

Contrat de développement et de Transitions



En partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine, le Contrat de Développement et de Transitions a continué d'être animé en 2024. Son contenu, ajusté en continu, permet d'intégrer de nouveaux projets ou d'enrichir ceux existants. Un comité de pilotage annuel permet de faire le point sur l'avancement des actions.

Les bases du Contrat 2023-2025 : une stratégie locale volontaire et partagée

La Région et le Pays de l'Isle partagent l'objectif de mener à terme 58 projets, en parfaite cohérence avec les orientations stratégiques contractualisées :

1. Rendre le cadre de vie toujours plus attractif et solidaire : précisément, le Contrat appuie 29 projets permettant de conforter l'économie résidentielle du territoire. De plus, il soutient aussi 14 opérations préservant et optimisant la production et la consommation locale.
2. Développer l'économie du Pays de façon innovante et solidaire : d'un côté, 7 projets restaurant et développant une économie exportatrice, au-delà du territoire de l'Isle en Périgord sont inscrits au Contrat. De l'autre côté, le même contrat accompagne 8 projets plaçant l'innovation au service de la transition écologique du territoire.

Parce que le contrat s'adapte aux besoins du territoire, 6 projets non identifiés au contrat initial, et particulièrement utiles au territoire, ont été soutenus au cours de 2024

- ✓ Projet global de valorisation de la tour du château de Sainte-Alvère - Commune de Val de Louyre et Caudeau
- ✓ Création de 9 logements locatifs sociaux à Sarliac-sur-l'Isle - Office Public de L'Habitat Dordogne Périgord Habitat
- ✓ Retournement des entreprises et des territoires, soutien aux investissements COFIDUR - CA Le Grand Périgueux
- ✓ Etude de préfiguration du projet Exodus à Beauronne - Association Isle'Co
- ✓ Rénovation église Ste Marie de Chignac - Commune de Boulazac-Isle-Manoire
- ✓ Restauration de l'église Saint-Jean Baptiste, Tranche 2 - Commune de Saint-Jean-d'Eyraud

26 projets parmi les 28 projets aidés du Contrat s'inscrivent aussi dans la feuille de route NeoTerra. Entre autres, ces projets identifiés NeoTerra mobilisent 44% des fonds engagés sur l'ensemble du Contrat. Par cette feuille de route, la Région affirme l'ambition de placer la transition écologique au centre de ses contractualisations.

19 projets parmi les 28 projets aidés sont localisés dans des communes rurales. Par ailleurs, les projets en communes rurales mobilisent 39% des aides totales de la Région sur ce Contrat. Au même niveau que la transition écologique, l'engagement auprès de la ruralité est une ambition au cœur des contrats régionaux.

Les prochaines étapes du contrat

28 projets soutenus par la Région pour un montant total de 8 707 211,95 € en 2024.

Une ingénierie partagée à l'échelle du territoire du Pays de l'Isle, soutenue par la Région.

Cette intervention prend la forme d'un soutien financier sur 4 postes, renouvelés en 2023 et 2024, pour un montant total de 127 250 €.

2025 sera la dernière année d'instruction de projets au Contrat de Développement et de Transitions 2023-2025. La priorité sera donnée en commission permanente aux projets matures.

2026 sera une année de bilan du contrat 2023-2025 et d'élaboration du prochain Contrat de Développement et des Transitions.



Commission ruralité

La première commission ruralité s'est tenue le 16 décembre 2024 à Neuvic-sur-l'Isle. Organisée une fois par an, cette commission permet, notamment, d'informer et de renforcer l'accompagnement de la Région Nouvelle-Aquitaine auprès des maires ruraux du territoire.

L'occasion de revenir sur le partenariat qui lie la Région et le Pays de l'Isle en Périgord via le Contrat de Développement et de Transitions et le volet Territorial des Fonds Européens qui permettent de financer les projets du territoire.

Au-delà du contrat, en 2023 et 2024, la Région Nouvelle-Aquitaine a soutenu **847 opérations** pour un montant de **56,9 M€** sur le territoire du Pays de l'Isle en Périgord, au regard de ses compétences.

Dynamisation de l'économie

En collaboration avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Dordogne, le Pays de l'Isle en Périgord pilote une Action Collective de Proximité (ACP). Ce dispositif vise à accompagner les **petites entreprises artisanales et commerciales** dans la réalisation de leurs projets d'investissement en leur apportant un soutien financier.

Pour quelles entreprises ?

- Être sur le territoire du Pays de l'Isle en Périgord
- Être une TPE de **moins de 10 salariés** et être en capacité de présenter une liasse fiscale
- **Être inscrite depuis au moins 1 an** au RCS et/ou au Répertoire des métiers
- Avoir un chiffre d'affaires **< 1 million d'euros HT**
- Être en **situation financière et économique saine**, être à jour de ses cotisations sociales et charges fiscales
- Réaliser au minimum **4 000 € HT** d'investissements éligibles

Quels sont les secteurs d'activités éligibles ?

- Commerces : alimentaires et équipements de la maison et de la personne
- Commerces réalisant des tournées alimentaires
- Cafés et Restaurants
- Artisanat de construction
- Services d'entretien et de réparation

L'éligibilité du secteur dépend de la commune où est implantée l'entreprise

Pour quels investissements ?

- Accessibilité des locaux ; accès PMR dans le domaine public et dissociation du commerce aux logements (uniquement pour les propriétaires gérants)
- Rénovation des enseignes et des vitrines
- Aménagement intérieur des locaux (travaux de second œuvre)
- Modernisation du point de vente (acquisition d'équipements professionnels, vitrines réfrigérées, caisse enregistreuse...)
- Modernisation des équipements professionnels (outil de travail), y compris l'aménagement des véhicules de tournées utilisés par les commerçants pour assurer une desserte itinéraire de proximité et/ou de livraison dans les communes dépourvues d'activités commerciales
- Les investissements conduisant à réaliser des économies d'énergie et/ou ayant un impact positif sur les transitions écologiques et énergétiques

Pour quels montants ?

Taux d'intervention de 30% pour une dépense de minimum de 4 000 € HT et maximum de 30 000€ HT (75 000 € HT pour les tournées alimentaires)

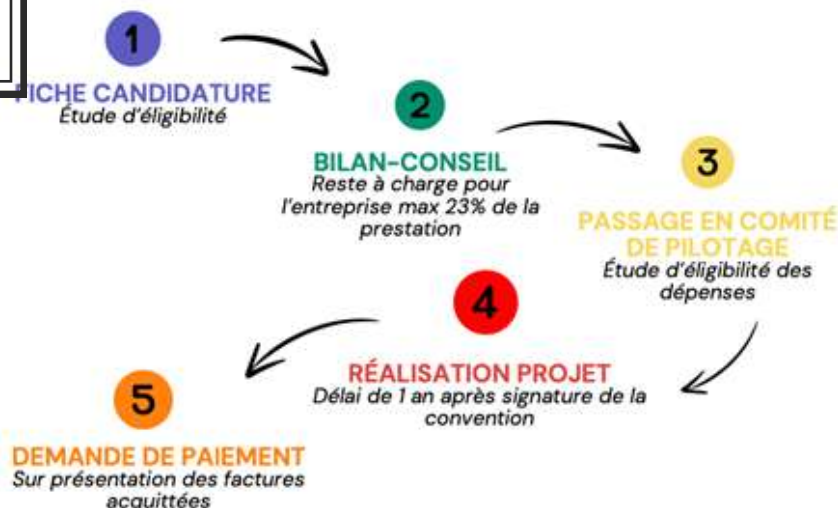
Un bilan-conseil est obligatoire pour vérifier l'éligibilité de l'entreprise. Ce bilan est réalisé par les chambres consulaires de la Dordogne (CCI-CMA)

*La démarche de demande
de subvention*

Pour bénéficier d'une subvention, les entreprises doivent respecter un certain nombre de conditions, qui existent selon le secteur d'activité, la localisation de l'entreprise et le type d'investissement.

Pour tout renseignement :

economie@pays-isle-perigord.com



Étude des marchés et halles

En 2024, le Pays de l'Isle en Périgord a accueilli au sein de ses locaux une stagiaire de l'IUT de Périgueux – site de Bordeaux. Son travail a porté sur les marchés de plein air du territoire. L'étude avait pour objectif d'analyser stratégiquement l'attractivité de ces espaces au sein de 19 communes ciblées. Nous avons ainsi examiné divers aspects, notamment l'offre et la demande, les pratiques commerciales, les attentes des producteurs et des consommateurs, ainsi que les contraintes rencontrées par ces marchés.

Le territoire compte **21 marchés de plein air**, parmi lesquels quatre se distinguent par leur importance en termes d'exposants, de saisonnalité et d'ancienneté : Périgueux (130 exposants), Saint-Astier (100), Vergt (63) et Montpon-Ménestérol (60).

Chaque jour de la semaine, au moins un marché est présent sur le territoire, avec une offre particulièrement dense les mercredis et les week-ends. L'activité des marchés est majoritairement portée par les exposants du secteur alimentaire, qui représentent **73 %** des 457 exposants recensés, avec une forte spécialisation dans la vente de fruits et légumes. Les **27 %** restants concernent principalement les commerces non alimentaires, proposant notamment des vêtements, de la maroquinerie ainsi que des plantes et fleurs.

Les rencontres de terrain ont permis de mettre en évidence plusieurs conclusions. En répondant aux attentes des exposants en matière d'animations, de communication renforcée et d'amélioration des solutions de stationnement, les marchés pourraient accroître leur attractivité et fidéliser davantage leur clientèle, contribuant ainsi à la pérennité et au dynamisme de ces rendez-vous locaux.

Nous vous invitons à découvrir l'étude complète sur notre site internet.



Isle Rénov' - L'OPAH RR de la Vallée de l'Isle



Le programme Isle Rénov' permet l'accompagnement des propriétaires à la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat (rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie), sur les Communautés de communes Isle Vern Salembre, Isle et Crempse en Périgord et Isle Double Landais.

Le Pays amène aux propriétaires des conseils techniques sur la priorisation des travaux, des conseils financiers pour être orienté entre les différents dispositifs d'aide, la réalisation d'un diagnostic à domicile (diagnostic autonomie pour les projets d'adaptation à la perte d'autonomie, audit énergétique pour les dossiers de rénovation énergétique) et un accompagnement administratif pour le dépôt des dossiers de demande de subvention auprès de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et du Conseil Départemental.

Pour soulager les efforts de trésorerie des demandeurs et le financement du reste à charge, le Pays fait appel à PROCIVIS, partenaire qui offre des solutions d'avance sur subventions et de prêts sociaux. La Fondation pour le logement est sollicitée dans les situations sociales fragiles.

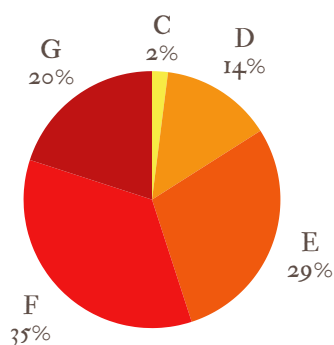


*Les travaux subventionnés sont pour
1/3 des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie
2/3 des travaux de rénovation énergétique*

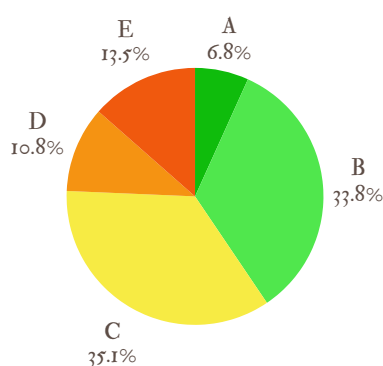
Avant travaux, la moitié des logements faisant l'objet d'une rénovation énergétique étaient considérés comme des passoires thermiques (étiquette énergétique F ou G), après travaux plus aucun logement n'est en état de passoire thermique et 87 % des logements sont au moins en étiquette C. Il est à souligner que les émissions de gaz à effet de serre (GES) des logements rénovés ont considérablement diminué, une très large majorité se situant en étiquette A.



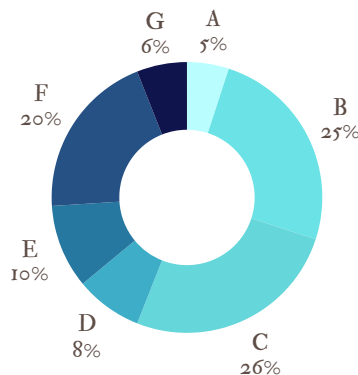
Étiquette performance logement **avant travaux**



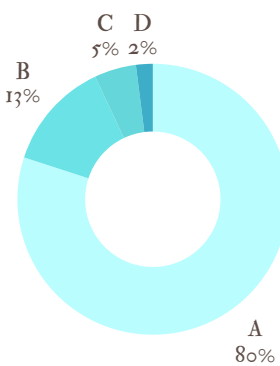
Étiquette performance logement **après travaux**



Étiquette **GES** avant travaux



Étiquette **GES** après travaux



Les travaux réalisés feront économiser en moyenne 1 696€/an aux ménages.

165 entreprises sont intervenues (ou sont programmées) pour la réalisation des travaux financés, pour 339 chantiers. Les entreprises sont très majoritairement locales (76 % sont en Dordogne).

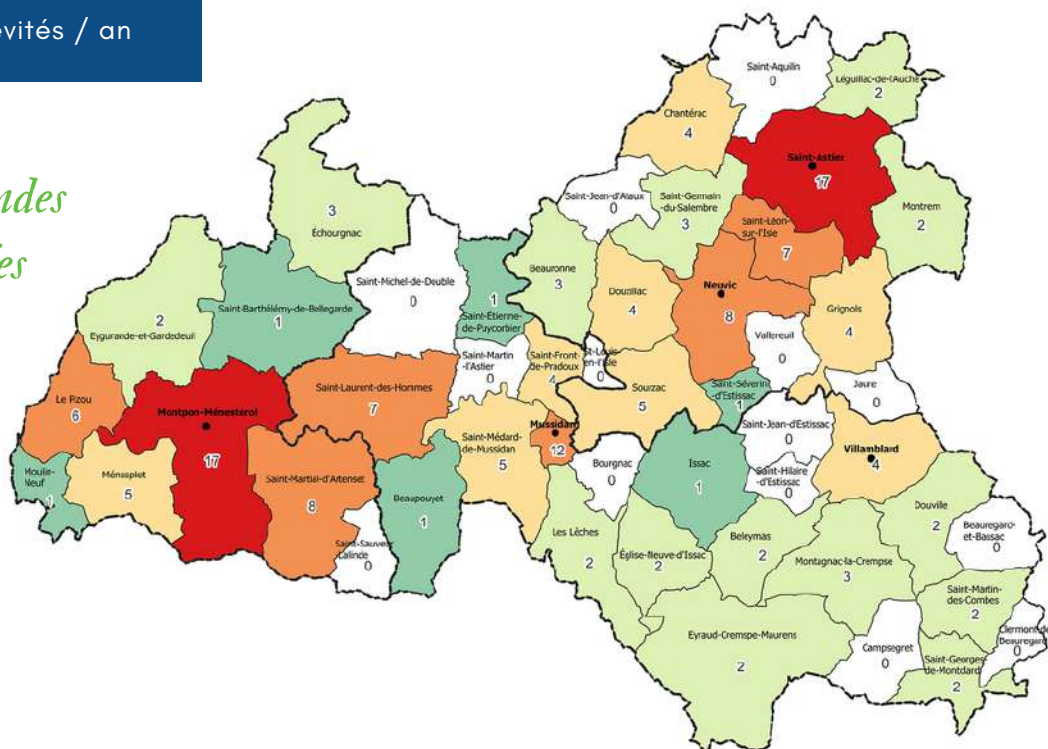
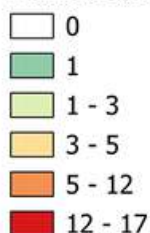
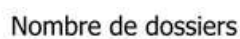
Accompagnement de nouveaux bénéficiaires

Enquête auprès des propriétaires accompagnés

Il en ressort que l'accompagnement du Pays est jugé favorablement par les propriétaires, le taux de satisfaction était compris entre 88% et 94% selon les étapes d'accompagnement.

98% des interrogés recommanderaient l'accompagnement du Pays de l'Isle à un proche.

*Opération 2024
en chiffres*



Volet territorial des Fonds européens

Le rôle du Pays



animer le dispositif localement



être une porte d'entrée pour les porteurs parmi les financements existants (pas uniquement européens)



travailler en réseau
réunir les acteurs clés
(partenaires financiers / partenaires conseils)
autour des projets qui émergent afin d'optimiser l'intervention de chacun



accompagner les porteurs de projet dans leur démarche jusqu'à l'obtention de l'aide européenne



être l'intermédiaire entre les porteurs de projet et les services instructeurs de la Région pour faciliter les échanges et les étapes administratives



assurer la sélection des meilleurs projets afin de consommer les crédits alloués



véhiculer l'action de l'Europe au service du développement du territoire



Proximité avec les acteurs du territoire

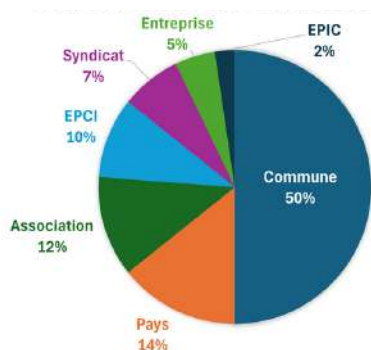
Plus de 80 rencontres de porteurs de projets enregistrées, auprès de 50 structures différentes.

50 % d'acteurs privés

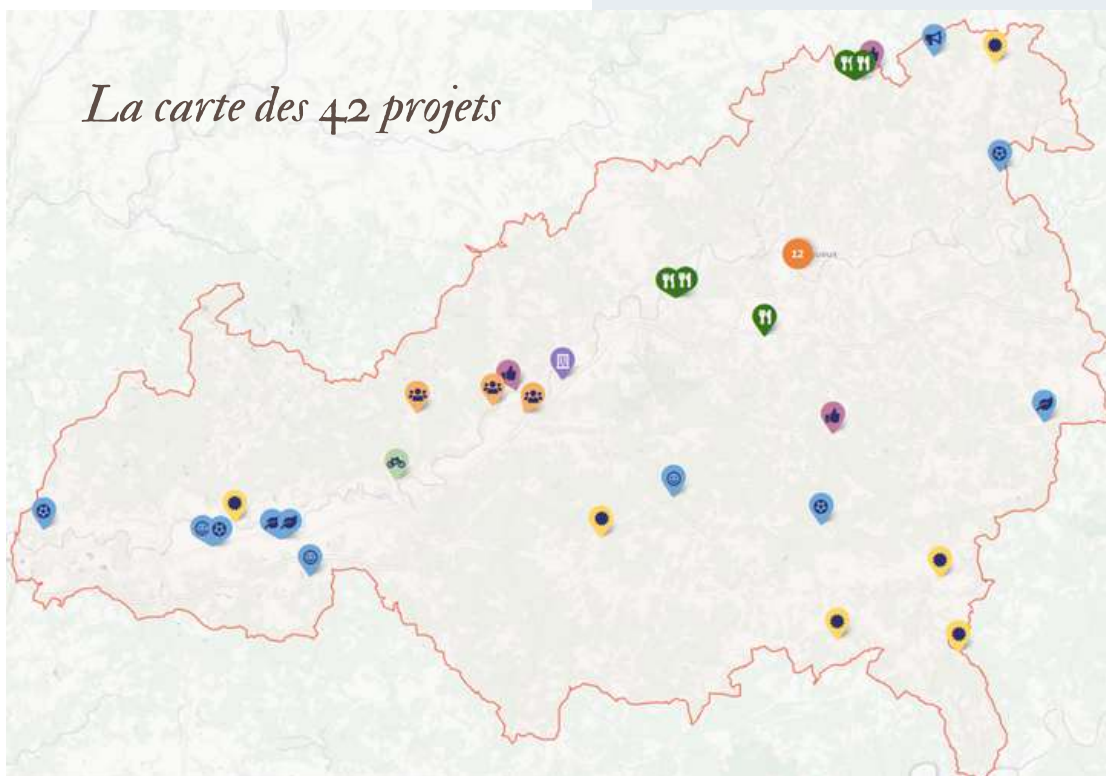
50 % d'acteurs publics

2023 = Lancement du volet territorial des fonds européens
2024 = Mise en œuvre opérationnelle du dispositif de développement territorial

Zoom sur les types de porteurs de 42 projets



La carte des 42 projets



Enveloppe globale :

4 611 866 €

**Montant fléché sur des
projets = 2 672 329.33 €**
près de 60 % de l'enveloppe
globale pré-consommée

**6 thématiques sur 10
pré-consommées à plus de 50 %**

État de la maquette du dispositif européen fin 2024

Thématiques	Enveloppe	Nombre de projets	Pré-consommation
Nouvelles mobilités	100 000,00 €	1	●●●●●●●●●●
Intermodalité	340 000,00 €	0	●●●●●●●●●●
Tourisme	480 000,00 €	6	●●●●●●●●●●
Équipements éco-responsables	1 500 000,00 €	3	●●●●●●●●●●
Culture / Vie locale / Attractivité Lien social / Loisirs / Environnement	467 000,00 €	14	●●●●●●●●●●
Production et Consommation locales	450 000,00 €	10	●●●●●●●●●●
Lieux hybrides	500 000,00 €	3	●●●●●●●●●●
Commerce / Artisanat / Services	378 000,00 €	5	●●●●●●●●●●
Coopération	21 759,00 €	0	●●●●●●●●●●
Animation-Fonctionnement	375 107,00 €	1	●●●●●●●●●●
Total	4 611 866,00 €	42	59 %

***Zoom sur l'action de coopération européenne en Périgord
organisée dans le cadre du Joli Mois de l'Europe***

Les 4 Groupe d'Action Locale de Dordogne se sont réunis au Café Lib à Bourrou, pour célébrer la coopération européenne en Périgord. C'est la première fois qu'une telle rencontre est organisée sur le Département par les 4 Pays de Dordogne : Le Grand Bergeracois, le Pays de l'Isle en Périgord, le Périgord Vert et le Périgord Noir.

Il s'agissait avant tout de s'informer sur l'Europe, d'échanger et également de mieux appréhender les implications directes et concrètes des fonds européens pour nos territoires. Les membres de chaque GAL et les partenaires conviés ont ainsi pu partager leur savoir et tester leur connaissance sous forme de jeu de rôle et de quiz.

A noter : pour la programmation en cours, l'enveloppe départementale des fonds européens territorialisés, gérés par les 4 Pays, s'élève à près de 15 millions d'euros.



Le Groupe d'Action Locale (GAL)

11 réunions du GAL ont été organisées.

37 projets présentés = 37 avis
d'opportunité émis (dont 35 avis
favorables, 1 avis d'ajournement, 1 avis
défavorable)



Retrouvez les documents en ligne

**La stratégie et l'ensemble
des fiches-actions
thématiques**



**Des vidéos et la carte
interactive des opérations
soutenues**



Le Schéma de Cohérence Territoriale

SCoT

La loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets – dite “Climat & Résilience” – promulguée le 22 août 2021 a placé les SCoT au cœur de la mise en œuvre de la trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050.

Ladite loi a impliqué la modification simplifiée n°1 du SRADDET – approuvé le 18 novembre 2024 – pour intégrer ces objectifs, ce qui entraîne la nécessité de réviser ou modifier les SCoT avec une approbation en février 2027 au plus tard. A défaut, les “ouvertures à l’urbanisation” listées à l’art. L. 142-4 du code de l’urbanisme sont suspendues. Et, en l’absence d’une révision des PLUi en février 2028, aucune autorisation d’urbanisme ne pourrait être délivrée dans les zones à urbaniser des PLU ou dans les secteurs constructibles des cartes communales, jusqu’à l’entrée en vigueur du document “climatisé”.

Compte tenu de ces échéances, le comité syndical, en date du 6 juin 2024, a décidé de prescrire la modification simplifiée n°1 du SCoT. Le 18 décembre 2024, le Comité de Pilotage du SCoT du Pays de l’Isle en Périgord s’est réuni pour acter les modifications apportées au SCoT. Afin d’adapter ces objectifs aux réalités locales, le bureau d’études CITADIA a mené une concertation approfondie avec l’ensemble des EPCI du territoire, aboutissant à des scénarios fonciers ajustés à leurs besoins. Le Schéma de Cohérence Territoriale se dote ainsi d’une approche renforcée en matière de sobriété foncière, intégrant notamment une méthodologie partagée pour évaluer et assurer le suivi de la consommation d’ENAF ;

- Une réduction de -52% de la consommation d’ENAF, pour la période 2021-2031, au regard de la consommation passée sur la décennie précédente, conformément au cadre fixé par la version approuvée du SRADDET Nouvelle-Aquitaine ;
- Une trajectoire de lutte contre l’artificialisation des sols est également définie dans un rapport de compatibilité et de prise en compte des objectifs et règles du SRADDET Nouvelle-Aquitaine établie sur 20 ans, avec les périodes de références ; 2031-2041 (-30%) et 2041-2051 (-30%), pour atteindre l’objectif “zéro artificialisation nette” ;
- Une nouvelle production de logements sur les périodes de références : 2021-2031, 2031-2041 et 2041-2051.

La fin des travaux de la modification simplifiée est prévue d’ici 2025.

Nature des projets examinés

L’année 2024 marque le caractère opposable du SCoT. Des avis dits “favorables” et “réservés” ont été instruits et rendus au vu du projet, par le Bureau Syndical. Aujourd’hui, l’instruction de ses avis nous permet d’évaluer la mise en œuvre du SCoT.

1 Révision allégée n°4 PLUi Grand Périgueux

1 Consultation du Schéma Régional des Carrières Nouvelle-Aquitaine

6 Modifications de PLU(i) :

- MS6 PLU Montrem
- MS7 PLU Montpon-Ménestérol
- MS7 PLU Neuvic-sur-l’Isle
- Modification de droit commun n°4 PLUi Grand Périgueux
- MS6 PLUi Grand Périgueux

1 Projet de centrale agrivoltaïque : Commune Eygurande-et-Gardedeuil

Partenariat Territoires Inclusion Mobilité Solidaire - TIMS

Le Pays de l'Isle est partenaire d'AFAC24 pour développer les mobilités solidaires et durables à l'échelle de son territoire. Des actions ont été engagées en 2024 dans le cadre du programme TIMS qui ont permis de :

- Concevoir des solutions d'écomobilité en adéquation avec les particularités du territoire
- Encourager et accompagner l'évolution des comportements en matière de mobilité
- Rassembler et mobiliser les acteurs locaux engagés dans une mobilité durable et solidaire

Pays de l'Isle
en Périgord

Pour répondre à de multiples enjeux sociétaux sur le territoire du Grand Périgueux et le territoire du Pays de l'Isle, des acteurs se sont mobilisés pour faire évoluer les habitudes de déplacement.

La mobilité cela s'apprend !

5 thématiques proposées

- L'accompagnement:**
Individuel et collectif par la « Plateforme MUST »
- Des animations engageantes :**
À la pratique du vélo pour valoriser les déplacements multi modaux « Des Jantes et des Gens »
- Le Pédibus :**
Sensibiliser des élèves à la marche, pour se rendre à leur école primaire, en Quartier Politique de la Ville de Périgueux
- Des propositions de Mobilité :**
Pour se rendre vers des haltes ferroviaires, Mobilité neutre en carbone
- La valorisation du déplacement collectif :**
Mise en place de minibus pour lutter contre l'isolement et l'autosolisme

Pour nous joindre:
Coordinatrice :
Marie Christine MELET
06 69 33 59 31
mc.melet@afac24.com

Référente Mobilité :
Célia DUFOUR
06 17 12 99 81
c.dufour@afac24.com

www.plateforme-must.fr

11 rue Jean Boulin—24660 COULOUNIEUX CHAMIER—Tél 05 53 09 03 15

Ne pas jeter sur la voie publique

Crédit : AFAC 24

Projet Alimentaire Territorial



L'objectif du PAT est de relocaliser une agriculture durable et une alimentation de qualité pour tous les citoyens. Le Pays de l'Isle en Périgord assure donc la coordination et le suivi du plan d'actions pour l'ensemble des partenaires engagés dans le projet. Il est également porteur de certaines actions menées auprès de différents publics, elles sont détaillées dans ce rapport.



Le Projet Alimentaire Territorial a été reconnu de niveau 2, pour une durée de 5 ans par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Il s'agit d'une reconnaissance liée à la réalisation d'actions opérationnelles, systémiques, associant l'ensemble des acteurs.

Le PAT a également été lauréat du **Trophée du Développement Durable du Département dans la catégorie Production et consommations locales.**

La démarche dans son ensemble a été saluée par Germinal PEIRO, Président et Pascal BOURDEAU, Vice-président en charge de la transition écologique du Conseil départemental de la Dordogne.



Le comité de pilotage du PAT réunit tous les ans ses partenaires. Cette année le Lycée Agricole de Coulounieix-Chamiers est venu présenter son projet de légumerie, la commune de Champcevinel son projet de production maraîchère et son restaurant collectif, et la Maison d'Innovation Citoyenne son projet de tiers-lieux multi-services qui propose, entre autres activités, un groupement d'achat de produits bio et locaux.

www.isle-mange-local.fr

Le Pays de l'Isle en Périgord lance un site internet "**isle-mange-local**" pour promouvoir les actions et initiatives en faveur d'une alimentation de proximité et de qualité.

Afin d'informer les consommateurs, **les lieux d'achats de produits locaux** : producteurs, marchés, AMAP, sont recensés sur une carte.

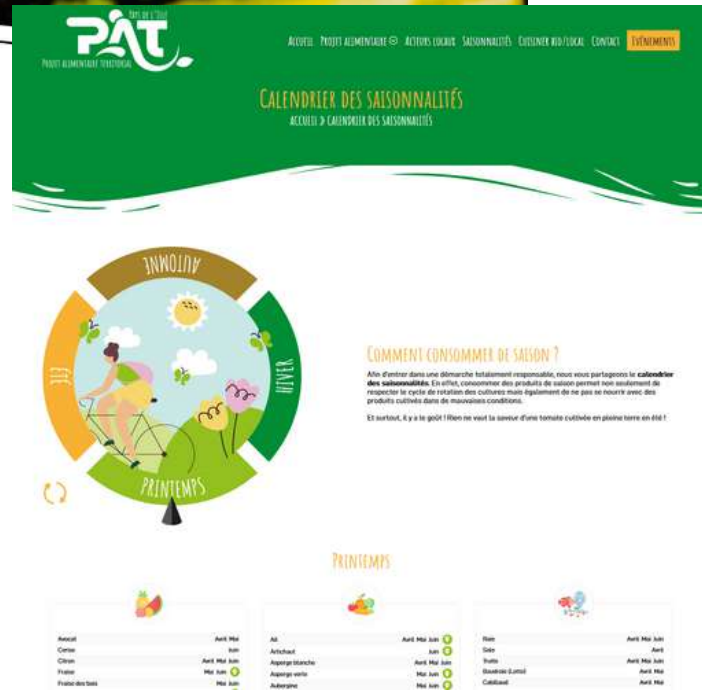
L'objectif du site est également de **mettre à l'honneur les cuisiniers de restauration collective** en partageant leur recette phare.

Plus le site sera complet plus il sera pertinent.

Aujourd'hui, nous souhaitons recenser un maximum d'agriculteurs pratiquant la vente directe et d'associations portant des initiatives en lien avec l'alimentation. Pour ce faire, nous avons besoin de vous et de votre connaissance du territoire, invitez-les à nous contacter pour en faire partie.

Retrouvez les informations sur le flyer.





Une action concrète à destination des familles

Ce défi, co-animé avec l'association de producteurs AgroBio Périgord, a pour objectif de démontrer que l'on peut **adopter une alimentation savoureuse, bio et locale, respectueuse de l'environnement sans augmenter son budget alimentaire.**

Environ 30 foyers volontaires habitants autour de Neuvic, Saint-Astier et Vergt y ont participé gratuitement. Ils étaient répartis en 3 équipes, chacune animée par une structure relais :

- L'association IsleCo de Douzillac
- L'espace de vie sociale La Clé de Vergt
- Le Centre Intercommunautaire d'Action Sociale d'Isle Vern Salembre

Les équipes ont bénéficié de 8 mois d'accompagnement pour manger équilibré en augmentant leur consommation de produits BIO, sains, locaux et de saison... sans dépenser plus ! Ces 8 mois ont été marqués par des temps forts ; la soirée de lancement a réuni l'ensemble des participants afin de les rencontrer et de leur présenter le projet. Les autres temps forts ; les ateliers cuisine, nutrition, les visites de ferme et de points de vente de produits bio et locaux ont permis aux participants d'initier une réflexion sur leurs habitudes alimentaires : type d'aliments, lieux d'achat, coût. Les foyers se sont interrogés sur l'origine des aliments, les techniques de production et leur impact sur l'environnement ainsi que sur l'influence des habitudes alimentaires sur le bien-être et la santé.

Ce défi est également l'occasion de créer du lien entre habitants d'un même territoire.

*Un bilan très positif à la fin du défi*

D'après l'évaluation quantitative, les achats en supermarché ont diminué fortement (de 59% à 32 %) au profit des achats en direct via des paniers, producteurs, marchés ou vente à la ferme qui ont doublé passant de 17% à 38 %. Les produits concernés sont la viande (+25%), les produits laitiers (+21%), les fruits (+18 %), les légumes (+15 %), les céréales et légumineuses (+ 21 %).

+ 25% en moyenne des achats en produits bio locaux en gardant des coûts similaires par repas

Les défis foyers à alimentation positive existent depuis de nombreuses années, une étude à moyen terme a été réalisée d'un point de vue national (AgroBio 35 et CORABIO). Elle montre qu'ils ont un **impact positif et durable dans le temps** sur le comportement alimentaire des foyers participants. Les participants ont poursuivi les achats en bio et en local, les conseils nutritionnels sont réutilisés voire complétés par des recherches d'informations complémentaires, et les régimes alimentaires sont davantage variés suite au défi.

L'équipe gagnante a remporté une sortie en gabare au Moulin du Duellas.



DÉFI FOYERS À ALIMENTATION POSITIVE



Tous les foyers participants ont reçu un tote bag, fabriqué par les Bobinettes de l'association Ricochets, ainsi qu'un pot de miel bio et local.

Ce projet mené en partenariat avec une association d'aide alimentaire La Maison 24 et AgroBio Périgord, vise à faciliter l'accès des personnes en situation de précarité alimentaire à des denrées plus saines et plus durables, en respectant la saisonnalité des produits frais et en privilégiant une politique en matière d'achat qui favorise les approvisionnements de proximité et locaux. Il se traduit en différentes actions.



LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC DE L'AIDE ALIMENTAIRE EN PAYS DE L'ISLE EN PÉRIGORD

Ce diagnostic a permis l'identification et la catégorisation des acteurs de l'aide alimentaire sur le territoire du Pays selon leurs formes d'intervention, leur emplacement et rayonnement géographique, les modes d'approvisionnement des structures d'aides alimentaires, l'estimation des moyens mobilisés par les structures (bénévoles, logistique, matériel), l'identification des initiatives en cours sur le territoire en lien avec l'alimentation locale.

La restitution de ce diagnostic a rassemblé 10 structures d'aide alimentaire, elle a permis d'échanger sur cet état des lieux et a été le point de départ des actions.

Ce diagnostic a ensuite permis de mettre en place 7 ateliers de sensibilisation des bénévoles et bénéficiaires, environ 70 personnes en ont bénéficié.

33 associations d'aide alimentaire
16 acteurs institutionnels
sur le territoire du Pays de l'Isle

2700 foyers bénéficiaires
(soit environ 4% de la population du
Pays de l'Isle)

640 tonnes de denrées distribuées
par les associations en 2023



SENSIBILISATION DES BÉNÉVOLES ET BÉNÉFICIAIRES

3 ateliers cuisine

Découverte d'une épicerie solidaire itinérante et repas partagé
Cuisine économique et rapide à partir de produits locaux
Les produits des colis

2 ateliers de sensibilisation : un à l'agriculture biologique et à la richesse du végétal ainsi qu'un aux fruits et légumes de saison

2 ateliers cuisine au jardin : jardins du cœur à Montpon-Ménestérol et à la ferme maraîchère municipale de Razac-sur-l'Isle

Un travail particulier a été fait avec les producteurs, notamment pour faciliter les dons en cas de surplus de production : **une procédure a été mise en place pour que les producteurs puissent facilement prendre attache avec les associations d'aide alimentaire.**

Ce projet se poursuit sur 3 ans. De nouvelles actions de sensibilisation seront prévues ainsi qu'un temps de travail en co-construction avec les associations d'aide alimentaire et les travailleurs sociaux.



105 enfants sensibilisés à l'alimentation locale de qualité

Les écoles de Trélissac, St-Pierre-de-Chignac, Montagnac-la-Crempse, Léguaillac-de-l'Auche, Echourgnac et Saint-Michel-de-Double ont participé au projet cette année.

Ceux qui nous régulent est une action de sensibilisation des scolaires mise en place par le Pays de l'Isle en Périgord, chaque année 5 classes du territoire y participent.

L'association Pour les Enfants du Pays de Beleyrne intervient deux fois par classe, sur les thèmes de la saisonnalité, des circuits de ventes et de la production locale. L'objectif à terme est de faire découvrir aux enfants les produits locaux. "Ceux" qui nous régulent, ce sont les producteurs et les cuisiniers, la découverte et la mise en valeur de ses métiers sont également des enjeux.

La mission vise aussi à solidariser les cuisiniers, les enseignants et producteurs locaux entre eux pour collaborer, et sensibiliser autour des thématiques liées aux différents types d'agriculture et à la production locale.



La dernière journée, regroupant toutes les classes au Moulin du Duellas, s'est terminée avec un concours culinaire, des jeux sur l'alimentation, des visites de fermes et enfin une remise des prix. Toutes les classes se sont vues remettre un carré de potager fabriqué par l'association ARTEEC.



Retrouvez les informations
de cette action dans une
courte vidéo



**Ce projet a été lauréat du
Trophée de l'innovation dans la
catégorie Alimentation par
l'Association Nationale des Pays
et PETR.**

2025...

Des actions de
sensibilisation auprès des
animateurs périscolaires et
auprès des enfants.

Une mise à jour de
l'Observatoire des cantines.



Retrouvez toutes les informations sur notre site internet

www.pays-isle-perigord.com



<https://www.facebook.com/paysdelisle>



<https://www.linkedin.com.com/paysisle>

CONTACT

Syndicat mixte du Pays de l'Isle en Périgord
Espace Aliénor - 255 rue Martha Desrumaux - 24000 Périgueux

05 53 35 13 53

contact@pays-isle-perigord.com

AR Prefecture

024-21240100-20251107-093_25-DE
Reçu le 10/11/2025

Direction et SCoT

Morgane AUTHIER, Directrice

07.88.92.51.50 _ m.authier@pays-isle-perigord.com

Assistante de direction

Hélène LEYNAERT

06.75.47.77.88 _ contact@pays-isle-perigord.com

Projet Alimentaire Territorial

Sabrina CHADELAT

07.88.92.60.81 _ pat@pays-isle-perigord.com

Fonds européens

Sarah GIEDELMANN

06.75.47.52.72 _ europe@pays-isle-perigord.com

Habitat _ Isle Rénov'

Marion PERSONNE et Sylvain PETIT

06.45.24.17.90 et 06.02.07.51.89 _ habitat@pays-isle-perigord.com

Politiques contractuelles _ CRTE

crte@pays-isle-perigord.com



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

